



COMPTE RENDU
de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024
du Club de Plongée Subaquatique d'Epinal

Jeudi 21 Mars 2023 à 19 heures 45

Espace Cours - Epinal

L'assemblée générale ordinaire 2024 du Club de Plongée Subaquatique d'Epinal (CPSE) s'est tenue le jeudi 21 mars 2024 à 19h45 à l'Espace Cours à Epinal.

Il a été établi une feuille de présence à l'entrée de la séance.

La séance est ouverte à 20h00 par le Président.

Déclaration du quorum de l'Assemblée Générale Ordinaire – AGO

Inscrits :	151	Corum requis :	76
Présents :	41		
Pouvoirs :	38		
Total :	79		

Le quorum de 50 % des inscrits au CPSE fixé par les statuts pour tenir l'AGO est atteint.

Ordre du Jour :

- 1 - Rapport moral du président du CPSE pour 2023
- 2 - Présentation du budget prévisionnel 2024 et vote de l'AGO
- 3 - Rapport d'activités pour l'année 2023
- 4 - Rapport financier 2023 et avis du vérificateur aux comptes
- 5 - Interventions des invités
- 6 - Election des membres du Comité Directeur et élection des Présidents de Commission

Ouverture de l'assemblée générale par Yves, président du CPSE, qui remercie Madame Sérieys, adjointe chargée des affaires scolaires, de la jeunesse et des sports à la mairie d'Epinal, représentante de monsieur le Maire Patrick Nardin, de nous honorer de sa présence et de l'intérêt qu'elle porte à notre club. Il remercie également monsieur Jacques Laurenti, vice-président du COPEP 88 de la FFESSM ainsi que tous les adhérents présents.

1 -Rapport moral du Président

Lecture par Yves, président du CPSE, de son rapport moral.

En 2023 le comité directeur a reconduit les quatre objectifs fixés en 2022 :

- 1 - Favoriser les contacts intergénérationnels en facilitant l'adhésion des jeunes
- 2 - Rester accessible à tous les milieux socio-professionnels
- 3 - Augmenter le taux de féminisation
- 4 - Favoriser le bénévolat

Pour atteindre ces objectifs, différentes actions ont été menées :

- Maintien des tarifs attractifs et abordables pour tous les adhérents mais plus encore les jeunes et les familles ;
- Renouvellement du partenariat avec le lycée Mendès-France avec un forfait spécifique ;
- Développement d'actions avec la Maison de l'Etudiant d'Epinal : baptêmes et réalisation d'une vidéo présentant les activités du club mise en ligne sur leurs réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Youtube) ce qui a permis de toucher un large public jeune ;
- Présence du club aux foires aux associations d'Epinal, Thaon-les-Vosges et Golbey et au Vital Sport organisé par Décathlon ;
- Réalisation d'un nouveau flyer avec l'aide de la société « Atelier musical vosgien » ;
- Prise de contact avec le centre de Loisirs de Chavelot afin de leur proposer des activités ;
- Achat d'équipements féminins ;
- Prise de mesures pour favoriser et récompenser le bénévolat (tarifs adaptés, défiscalisation, aide à la formation, prise en charge d'initiation à de nouvelles activités) ;
- Installation de deux plateformes à la Gravière de Chavelot pour sécuriser nos activités et protéger l'environnement.

Toutes ces actions ont permis de maintenir à un niveau élevé le nombre d'adhérents et in fine ont eu un impact positif sur les finances du club. Les soutiens apportés par la ville d'Epinal, la communauté d'agglomération d'Epinal, le Département des Vosges, la préfecture à travers le FDVA et l'ANS à travers la part territoriale ont été indispensables pour atteindre nos objectifs et équilibrer nos finances.

La présence, la disponibilité et l'engagement des bénévoles ont aussi été essentielles. Sans eux rien n'aurait été possible.

En 2023, ont été formés : 4 initiateurs -entraîneurs en nage avec palmes, 2 en apnée et 3 en plongée.

En 2024, 4 initiateurs de hockey subaquatique sont en cours de formation afin de développer cette activité. C'est bien, mais cela n'est pas encore suffisant, il est indispensable de former dans les années à venir des moniteurs E2-E3 en plongée et des IE2-MEF1 en apnée afin de remplacer les moniteurs souhaitant prendre du recul.

L'année 2023 a apporté un grand nombre de satisfactions :

- L'augmentation du nombre de jeunes parmi nos adhérents puisque les moins de 30 ans représentent aujourd'hui 33 % des adhérents et le taux de féminisation est resté stable à 34 % ;
- L'accroissement des échanges entre les différentes commissions (plongée, apnée, Nap et photos/vidéo) ;
- La réussite des sorties club à Marseille et en Egypte.
- Le fait que le CPSE reste parmi les quelques clubs du Grand Est qui dépassent les 150 adhérents.

Pour conclure, le président salue le rôle du comité directeur sortant dans la gouvernance du club, remercie les moniteurs, tous bénévoles, pour leur disponibilité et leur implication et adresse sa reconnaissance à la Ville d'Epinal, la CAE, le département et le CODEP 88 pour leur soutien.

2 - Présentation du budget prévisionnel pour 2024 (joint à la convocation à l'AGO) et vote des membres présents ou représentés

Yves présente le budget prévisionnel qui traduit concrètement la stratégie de développement du club et le financement de ses objectifs. A savoir, comme en 2022 :

- Développement des sections jeunes
- Développement des scolaires et étudiants
- Développement du bénévolat
- Développement de la féminisation

Il s'établit à 26 024 €.

Les recettes reposent sur un prévisionnel de 136 adhérents. Outre les cotisations pour adhérer au club, une part importante des recettes est constituée d'une part par les suppléments de cotisations demandés pour les formations plongée et d'autre part par les subventions accordées par la ville (fonctionnement), le département (achat de petits matériels), le FDVA (développement des jeunes) et l'ANS (scolaires et étudiants).

Les dépenses sont constituées par les frais de fonctionnement habituels du CPSE et le financement des objectifs définis ci-dessus.

Jacky s'étonne du montant élevé – 2 700.00 € - prévu pour la Gravière du Fort, Yves lui répond qu'à raison de 5.00 € la plongée et 4.00 € le gonflage et vu le nombre de plongées réalisées à l'année ce montant est vite atteint, en partie compensé par le paiement de leurs plongées et gonflages par les plongeurs hors cursus de formation. En 2023, 24 sorties et 423 plongées ont été faites à la GDF.

Le budget prévisionnel a été adopté par le comité directeur le 8 janvier 2024. Conformément aux statuts il doit être voté par l'AGO.

Décision de l'AGO

L'AGO vote à main levée et **adopte à l'unanimité des membres présents et représentés le budget prévisionnel.**

3 – Rapport d'Activités

En préambule du rapport d'activités, Yves fait un point de situation sur les effectifs du club.

A la date de l'AGO 2024, le club compte 151 adhérents, 100 hommes, 51 femmes avec la répartition suivante : 99 Plongeurs – 31 Apnéistes – 21 Nageurs.

Une baisse de 12 % des effectifs par rapport au 31 août 2023, date officielle de la fin de saison de la FFESSM, est constatée. Cette baisse concerne principalement la plongée puisque le nombre d'apnéistes et de nageurs est stable, voire en légère hausse. Les moins de 30 ans représentent 33 % des pratiquants et les plus de 60 ans, 17 %. La moitié de la baisse en plongée s'explique par des effectifs en baisse sensible au lycée Mendès France (moins 10).

Pour mémoire, c'est l'activité principale déclarée lors de l'inscription qui est retenue pour la classification, mais bien sûr les adhérents peuvent participer à plusieurs activités.

Harold demande pourquoi les effectifs ont connu une telle hausse en 2022 par rapport aux années précédentes et souhaiterait savoir si le club cherche encore davantage à se développer.

Yves répond que les efforts de communication de la rentrée 2022 ont été reconduits en 2023 mais la communication a ses limites et « l'effet de surprise » a moins joué cette année.

La volonté du club n'est pas d'augmenter ses effectifs exagérément car il y a des limites au niveau du matériel disponible, des lignes d'eau attribuées et de la disponibilité de l'encadrement.

Sur ce dernier point, Yves indique que le club doit former dans les années à venir des E2 et E3 en plongée et des IE2 et MEf1 en apnée.

- **Bilan de la Commission Technique (plongée)**

En raison de l'absence de Jean-Louis, président de la commission technique, pour des raisons de santé, Yves présente le rapport d'activité Plongée.

Les plongeurs représentent, au moment de l'AGO, 66 % des effectifs du club avec 99 membres inscrits dans cette commission,

En 2023, 73 diplômes ont été délivrés (record historique pour le club) dont 45 PE 20 – N1, 5 PE 40 et 9 PA 20. Pour rappel, le club n'avait délivré, avant la crise sanitaire, que 16 brevets en 2017, 17 en 2018 et 28 en 2019.

Par ailleurs plus de 60 baptêmes ont été réalisés dont 24 au profit d'étudiants et 12 au profit de chefs d'entreprise.

45 sorties ont été organisées (comme l'année précédente) pour un total de 877 plongées (547 en 2022) sans aucun accident : 423 plongées à la gravière du Fort (24 sorties), 72 plongées à la gravière de Chavelot (17 sorties), 77 plongées en fosses, Saint-Dié, Toul et Dijon, 95 plongées en Méditerranée et 210 plongées en Egypte.

Il y a 19 initiateurs / moniteurs actifs en plongée, un nombre stable qui permet de faire face assez sereinement en piscine mais qui est juste en milieu naturel.

Yves indique qu'il est nécessaire pour le club de former des N4 et des MF1 d'ici un ou deux ans. Ce sont des formations longues et coûteuses et les volontaires sont peu nombreux.

3 Initiateurs E.1 ont été formés en 2023.

- **Bilan de la Commission Apnée**

Pascale, présidente de la commission apnée, présente les effectifs en légère hausse cette saison avec 31 apnéistes inscrits, 19 hommes et 12 femmes, les tranches d'âges vont de 7 à plus de 70 ans,

Les séances d'entraînement ont lieu les mardis, les mercredis soir et le samedi après-midi en piscine.

Il y a eu 9 séances réalisées en extérieur à Chavelot sur juillet et août 2023 où les plateformes sont appréciées pour différents types d'exercices.

Une initiation apnée est proposée aux enfants un samedi sur deux, 8 enfants sont inscrits cette saison, contre 4 l'an dernier. Cela leur permet de découvrir l'apnée de façon ludique avec des séances adaptées organisées sous forme de jeux.

L'équipe d'encadrants s'est vue renforcée en 2023 avec la formation de 2 IE1, ce qui permet de soulager ceux déjà présents.

Pascale a rejoint cette saison l'équipe d'encadrants qui prend en charge le groupe d'élèves du Lycée Mendès-France afin de leur faire découvrir l'apnée. Elle est aidée par Daniel de la NAP. C'est un public jeune avec lequel il faut doser l'effort, il est donc impératif d'adapter les séances d'entraînements afin de ne pas les amener trop loin dans les performances.

L'organisation de la compétition régionale et départementale d'apnée en mars 2023 a été mitigée, car d'autres compétitions trop rapprochées n'ont pas permis à un grand nombre d'athlètes de s'inscrire à celle d'Epinal.

Ces manifestations sont lourdes à organiser, avec de nombreuses contraintes imposées par le comité régional qui ne fournit pas toujours en retour le soutien logistique attendu notamment en personnels spécialisés (juges par exemple).

La participation d'un groupe d'apnéistes complété par quelques nageurs, au Téléthon en décembre 2023, a été l'occasion de rencontrer de manière festive d'autres clubs de la région et de partager des moments de convivialité tout en performant sur trois créneaux horaires nocturnes sous forme de relais.

Après la compétition d'apnée de janvier 2024 qui a connu un franc succès, le principal projet pour 2024 est l'organisation d'un stage en mer chaude.

- **Bilan de la Commission Nage avec Palmes**

Daniel, président de la commission NAP, présente le groupe composé de 21 nageurs : 11 femmes et 10 hommes.

Deux séances de nage encadrée sont proposées les mardis et mercredis soir en piscine, orientées sur le renforcement musculaire ou le cardio.

Sur l'année 2023, il y a également eu 10 séances de nage organisées à Chavelot entre mai et août.

En 2023 l'équipe d'initiateurs s'est étoffée de 4 moniteurs qui ont suivi une formation au CPO de Vittel.

Un groupe de nageurs a participé à la Traversée de Lyon à la nage, descente du Rhône sur 8 km le dimanche 29 janvier 2023.

- **Bilan de la Commission Photo**

Le président de la commission Photo, Alain, étant absent, Yves fait lecture de son rapport. Cette commission qui a deux ans d'existence est composée de 5 membres,

Le cursus pour obtenir le diplôme de formateur Photo est assez long car il faut compter 3 à 4 ans, cependant les formations effectuées ont permis l'obtention des brevets suivants :

Photographe Niveau 1 : 1 Photographe Niveau 2 : 2 Vidéo Niveau 1 : 1

Le club a fait l'achat d'un appareil photo avec caisson étanche la première année et a complété l'équipement par l'achat d'un caisson et d'un flash sur bras en 2023, ce qui permet la mise à disposition d'un matériel adapté et de qualité pour ceux qui voudraient découvrir cette discipline.

La commission photo a couvert la compétition d'apnée du mois de janvier 2024 et a réalisé de jolis clichés, par contre les essais de prises de vues lors des séances de natation synchronisée se sont révélés plus mitigés et moins satisfaisants.

Des séances de théorie sont organisées régulièrement et permettent de travailler sur la lecture d'images et l'utilisation de logiciels de retouches photos.

La section a réalisé en 2023 un calendrier 2024 mais celui-ci n'a pas eu la diffusion escomptée. La commission espère avoir un plus large succès l'an prochain.

Une exposition photo, avec le soutien du club, est envisagée ainsi que la poursuite des formations pour 2024.

4 - Rapport financier 2023

- **Présentation par Sylvie du bilan financier – joint à la convocation à l’assemblée**

Sylvie, trésorière du club, présente les recettes et les principales dépenses du club pour l’année 2023.

Une question est posée sur le solde élevé du livret A détenu par le club (27 733 €). Yves explique que cette situation est le résultat de plusieurs années de provisions en vue du renouvellement du compresseur à l’époque où les frais d’entretien étaient à la charge du club. Finalement, au moment du renouvellement du compresseur en 2003 ou 2004, un accord avait été passé avec la ville d’Epinal pour qu’elle prenne cet achat à sa charge. Une version confirmée par Jean-Luc présent au club depuis plus de 25 ans.

Yves indique qu’il n’existe pas de relation contractuelle avec la communauté d’agglomération d’Epinal (CAE) propriétaire aujourd’hui du compresseur et qui en assure l’entretien. L’absence de lien contractuel nécessite d’être prudent afin de pallier au retrait partiel voire total de la CAE. Elle justifie que le club conserve une réserve assez importante, un compresseur valant entre 30 000 € et 40 000 €.

Madame Sériéys intervient pour dire que, selon elle, cette réserve pourrait être utilisée partiellement pour couvrir les frais de formation des bénévoles.

- **Vérificateur aux comptes**

Michel Pittet (expert-comptable en retraite) intervient en tant que vérificateur aux comptes pour rendre compte de l’audit des comptes annuels qu’il a effectué.

Il informe l’AGO que tous les documents comptables nécessaires à son examen lui ont été transmis ce qui lui a permis d’effectuer tous les contrôles et vérifications dans de bonnes conditions en respectant les principes de diligence généralement admis. Il a constaté que les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes avec les états de rapprochement. Il propose d’approuver les comptes tels qu’ils sont présentés.

Suite à cette présentation il est demandé à l’AGO d’accorder le quitus à la trésorière pour ses comptes 2023.

Le quitus financier est donné à l’unanimité des membres présents et représentés.

Sylvie remercie Laura pour son aide à la mise en forme des comptes et Michel pour son rôle de vérificateur.

Sylvie ayant choisi de ne pas demander le renouvellement de son mandat au comité directeur, Yves la remercie chaleureusement pour son engagement, sa disponibilité et sa rigueur dans la tenue des comptes du club pendant deux ans.

5 – Interventions des invités

- **Jacques Laurenti, président adjoint du CODEP 88**, remercie le club pour son invitation. Il félicite le CPSE pour l’article paru dans la revue fédérale SCUBAQUA qui évoque le partenariat avec le lycée Mendès France. Aucun article n’est paru dans cette revue sur un club vosgien depuis des années. Jacques présente ensuite tous les projets du CODEP 88 pour 2024.
- **Madame Sériéys, adjointe au maire d’Epinal chargée de la vie scolaire, de la jeunesse et des sports à la mairie d’Epinal**, remercie le CPSE pour son invitation à assister à notre assemblée et excuse l’absence de Monsieur Nardin, maire d’Epinal, retenu par un autre engagement.

Elle se dit surprise par le nombre important d’adhérents qui assistent à l’assemblée, ce qui démontre l’intérêt porté au fonctionnement et à la gestion club.

Elle salue une AGO de qualité avec de belles présentations des rapports d’activités et financiers ainsi que des échanges interactifs intéressants tout au long de cette réunion.

Madame Sérieys met en avant la volonté de structuration du club autour d'un projet, avec des perspectives et des objectifs évalués et des résultats partagés et commentés.

Elle rappelle que la ville d'Epinal recense environ 200 associations sportives et culturelles et qu'elle est très attachée à l'accueil des jeunes dans ces différentes structures, c'est pourquoi elle trouve très intéressant les projets portés par le club, tels que la section apnée enfant, le partenariat avec le lycée Mendès-France et les actions développées avec le centre de loisirs de Chavelot.

Elle indique que la ville a à cœur d'entretenir et de mettre à disposition de toutes les associations de nombreux équipements ainsi que de les soutenir financièrement. Epinal a d'ailleurs été récompensée fin 2023 par le label Ville Active et Sportive avec l'obtention de 4 lauriers, ce qui est la plus haute distinction de ce label. Elle dédie cette récompense à l'ensemble des clubs sportifs ainsi qu'à tous les bénévoles et pratiquants.

En ce qui concerne notre Club, le nombre élevé d'adhérents et la bonne santé financière démontrent une gestion saine. Il pourrait être utile, selon elle, de mesurer précisément et de chiffrer l'équivalent financier du bénévolat, pour mieux le valoriser.

6 - Election des membres du Comité Directeur et des présidents de commission

- **Election du comité directeur**

Elu pour 2 ans en février 2022, le comité directeur est à renouveler en totalité cette année.

Après un appel à candidatures diffusé dans les délais réglementaires, 12 adhérents ont exprimé leur souhait de rejoindre le CD pour la période 2024 – 2026, ce qui correspond aux 12 postes à pourvoir fixés par les statuts.

Pour éviter une élection à bulletin secret longue et fastidieuse qui ne présente pas d'intérêt dans la mesure où chaque candidat n'a besoin que d'une voix pour être élu, Yves demande aux membres présents à l'AGO s'ils acceptent de voter à main levée.

Pascal F. demande s'il est possible que chaque candidat se présente, ce qui est fait pour les 10 candidats présents (deux sont excusés).

A l'issue de cette présentation, personne ne s'opposant à un vote à main levée, il est procédé à la délibération.

Les douze candidats sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Par ordre alphabétique :

Lydie Bertrand (apnée et plongée), Fabienne Floquet (apnée), Pascal Garégnani (plongée), Yves Lallemand (plongée), Daniel Lecoanet (NAP), Lucie Lindner (NAP), Alexandre Nosal (plongée), Johnny Richard (plongée), Frédéric Siard (NAP), Virginie Vauthier (NAP et plongée), Christian Wenner (plongée), Karine Wenner (plongée).

L'élection du bureau par le comité directeur fera l'objet d'une réunion spécifique en semaine 13.

- **Election des présidents de commission**

En ce qui concerne le renouvellement des présidents de commission, également élus pour deux ans en 2022, le secrétariat n'a reçu qu'un seul volontariat par commission pour les commissions Plongée, NAP et photos / vidéo. Pascale Aubry s'est déclarée candidate postérieurement à la clôture des inscriptions au poste de présidente de la commission apnée.

Yves propose aux membres présents de valider la candidature de Pascale Aubry à la présidence de la commission apnée et de procéder à un vote à main levée pour les quatre commissions.

Personne ne s'opposant à un vote à main levée, il est procédé à la délibération.

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Par commission :

NAP : Daniel Lecoanet / Apnée : Pascale Aubry / Plongée : Yves Lallemand / Photos-vidéo : Alain Mathieu.

Fin de l'AGO à 22h00.

L'AGO se termine par un pot dinatoire offert par le club aux membres présents.

Le Président
Yves Lallemand

La Vice-Présidente
Fabienne Floquet

La Trésorière
Sylvie Del Missier

La Secrétaire
Virginie Vauthier

